



# MORLAAS INFO COVID-19 - #10

La lettre d'information de la commune

du vendredi 29 mai 2020

**Vivre encore avec le virus**

## Vos nouveaux élus sont en fonction !

Comme prévu la séance d'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue mardi 26 mai au soir dans des conditions particulières de huis clos partiel (avec public restreint). 26 des nouveaux élus sur les 27 que compte le conseil étaient présents dans la salle de réception au rez-de-chaussée de la mairie. Dino Forté était quant à lui présent en visioconférence.

Il a, comme il se doit, ouvert la séance et donné les résultats des élections du 15 mars dernier. La liste conduite par Joël SÉGOT a recueilli 1 092 suffrages. Après avoir énuméré les noms des 27 conseillers municipaux, il a déclaré le Conseil Municipal installé.

**Joël SÉGOT a ensuite été élu Maire de Morlaàs** par ses colistiers avec 26 voix (1 abstention). Après un discours d'investiture, il a procédé à l'élection de ses adjoints qui sont :

- **Sophie VALLECILLO** : 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux affaires culturelles, à la transition numérique et à la communication
- **Jean-Charles DAVANTÈS** : 2<sup>ème</sup> adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux
- **Sandrine COPIN-CAZALIS** : 3<sup>ème</sup> adjointe déléguée aux affaires sociales
- **Gérard BÉGUÉ** : 4<sup>ème</sup> adjoint délégué au cadre de vie, au développement durable, à l'environnement et à la sécurité
- **Marie-France CONSTANT** : 5<sup>ème</sup> adjointe déléguée aux associations, au sport et à la jeunesse
- **Jean-Louis SCLABAS** : 6<sup>ème</sup> adjoint délégué aux affaires scolaires et représentant du quartier de Berlanne

Vos autres élus sont :

Mme DUMEC Valérie

M. BAUME Philippe

Mme VAZ Laurence

M. CLERC Lionel

Mme RENON Carine

M. CORTES Thierry

Mme PALAZOT Sophie

M. LACOSTE Yves

Mme LIBANTE Emmanuelle

M. TYRSE-BLAISE Dimitri

Mme DEBEZE Isabelle

M. EBEL Noël

Mme AURIOL Marie-José

M. COUTO Benoît

Mme CAPDEVIELLE-GUILHAMOU  
Marlène

M. CASANAVE DIT BERDOT Pierre

Mme PAUL Laetitia

M. NICAUD Philippe

Mme DE BARDINE Alisson

M. PERCHE Jean

Deux nouvelles séances du conseil municipal auront lieu a priori les 16 et 30 juin pour entre autres créer les commissions municipales, débattre des orientations budgétaires et voter le budget.

Le nouveau maire Joël SÉGOT a regretté l'impossibilité d'un moment de convivialité à l'issue de ce premier conseil municipal et a insisté sur le devoir d'exemplarité des élus dans cette période.

## Fonctionnement des écoles

La mairie devrait assouplir légèrement les conditions d'accueil des enfants dans les garderies du matin et du soir à partir du jeudi 4 juin. L'accueil sera soumis à acceptation par la mairie. Les conditions seront d'être double actifs (ou solo actif), de ne pas pouvoir télétravailler et d'avoir des contraintes horaires liées au travail. Les parents ont reçu ce vendredi un message récapitulatif des modalités de demande.

Pour respecter le protocole sanitaire qui reste inchangé, l'accueil reste limité à 15 enfants par école, merci de ne faire une demande qu'en cas d'impérieuse nécessité.

Pour le moment, aucun accueil complémentaire pendant le temps scolaire ne sera mis en place. Seuls les enfants étant accueillis par les enseignants seront acceptés dans les écoles.

## Déconfinement et déchets

Comme dans de nombreux lieux publics en France, les agents de propreté de la ville de Morlaàs ont malheureusement constaté un certain manque de civisme de la part de quelques personnes. En effet, ils retrouvent et ramassent des masques usagés sur la voie publique. Rappelez-vous que ce geste est verbalisable.

La bonne conduite à tenir est de jeter vos masques, gants ou lingettes usagés dans une poubelle ou d'avoir avec vous un sac plastique que vous jetterez ensuite dans le bac à ordures. Ces déchets ne doivent en aucun cas être déposés dans le bac jaune de tri sélectif.

**Merci de faire preuve de civisme et de jeter tous vos déchets dans des poubelles !**

## Bibliothèque

Tous les livres déposés à la bibliothèque ont été consciencieusement désinfectés après une « quarantaine ». Bérengère a préparé les réservations qu'elle a reçues ; elles sont disponibles au rez-de-chaussée de la bibliothèque en accédant par le passage Sainte-Foy.

Vous pourrez, à partir du mardi 2 juin, venir rendre des livres et prendre vos réservations toujours en mode drive les après-midis de 14h à 18h.

Rappel : Vous pouvez réserver des ouvrages via le catalogue en ligne (<https://bibliotheque-morlaas.fr/>), sur appel téléphonique ou par mail.

## Rappel activités bruyantes

Nous avons pu relever de manière récurrente ces derniers temps un certain relâchement dans le respect des jours et horaires autorisés pour les activités de bricolage ou de jardinage pouvant causer des nuisances sonores pour le voisinage. Il est rappelé que ces activités sont soumises à un arrêté municipal mentionnant qu'elles sont possibles uniquement :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Merci de respecter ces horaires.

## Activités des associations

Pour les activités associatives n'ayant pas encore pu reprendre, aucun accord de reprise ne sera accordé par la mairie sans la présentation et la validation au préalable par le Maire d'un protocole de reprise détaillant les mesures sanitaires qui seront prises et garanties par l'association.

## 2<sup>ème</sup> phase du déconfinement

Les annonces du 28 mai de la 2<sup>ème</sup> phase du déconfinement donnent un peu plus de libertés à chacune et à chacun à partir du 2 juin. Cependant les gestes barrières et la distanciation physique « en tout lieu et toutes circonstances » restent de mise. Les réunions de plus de 10 personnes sont toujours interdites sur la voie publique ou dans un lieu public. (Décret n° 2020-545 du 11 mai 2020).

Vous êtes toutes et tous plus libres dans vos activités mais sachez rester responsables !

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir cette lettre d'information par mail en laissant vos coordonnées à [contact@mairie-morlaas.fr](mailto:contact@mairie-morlaas.fr) ou en vous inscrivant par le formulaire sur le site internet de la mairie.

**Plus de liberté mais restez responsables !**

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades